



AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par le soussigné, Ron Kelley, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que le règlement :

2025-628 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 500 000 \$ remboursable sur une période n'excédant pas 25 ans, pour des travaux de voirie

A été adopté lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 19 novembre 2025 et est en vigueur.

Le règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488 route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 00 à 16 h 30, du lundi au vendredi et sur le site Web de la municipalité <https://wentworth-nord.ca/administration/reglements-municipaux/>

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 26^e jour de novembre 2025

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 26^e jour de novembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 26^e jour de novembre 2025.

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier